

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance extraordinaire des membres du conseil municipal tenue au lieu ordinaire des sessions, le 28 août 2012 à 19 h 30, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Richard Bénard, les conseillers Paul Laurent, Luc Drapeau, Normand Legault, Joé Deslauriers, Sylvain Sigouin et Carole St-Georges.

Le secrétaire-trésorier et directeur général Michel Séguin est également présent.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Mandat pour le contrôle des sédiments au chemin du Mont-Jasper
Période de questions
4. Fermeture de la séance

1. Ouverture de la séance

Le secrétaire-trésorier et directeur général constate et mentionne que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec aux membres du conseil.

Le maire Richard Bénard procède à l'ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

12-08-317 Il est PROPOSÉ PAR Sylvain Sigouin et unanimement résolu que l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé.

3. Mandat pour le contrôle des sédiments au chemin du Mont-Jasper

12-08-318 ATTENDU qu'à la demande du conseil municipal, le Service de l'environnement a procédé à une demande de prix pour des travaux relatifs au contrôle des sédiments au chemin du Mont-Jasper ;

ATTENDU que l'objectif de cet exercice est de s'assurer de ralentir l'érosion du fond et des talus des fossés afin d'arrêter le déversement de sédiments dans les cours d'eau et le lac Archambault ;

ATTENDU la recherche de prix effectuée auprès de quatre entreprises spécialisées dans ce domaine ;

ATTENDU l'analyse des soumissions ainsi que la recommandation du directeur de l'Environnement au sein de son rapport daté du 8 août 2012 ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Paul Laurent de mandater l'entreprise Carl Émond Excavation Déneigement Inc. afin de procéder aux travaux relatifs au contrôle des sédiments au chemin du Mont-Jasper pour un montant maximal de 18 400 \$ excluant les taxes, laquelle constitue la plus basse soumission correspondant aux besoins de la Municipalité.

Demande de vote sur la résolution par Normand Legault :

<u>Pour</u>	<u>Contre</u>
Paul Laurent	Normand Legault
Luc Drapeau	
Joé Deslauriers	
Sylvain Sigouin	
Carole St-Georges	

Période de questions

Des questions sont posées concernant les sujets suivants :

Aucune question n'est posée.

4. Fermeture de la séance

12-08-319 Il est PROPOSÉ PAR Carole St-Georges et unanimement résolu que la présente séance soit et est levée. Il est alors 19 h 47.

Michel Séguin
Secrétaire-trésorier et
directeur général

Richard Bénard
Maire